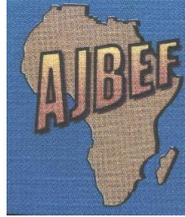


JOURNEES ANNUELLES AJBEF :



INFORMATIONS GENERALES

Dates : Mardi 05/04, mercredi 06/04, jeudi 07/04/2016

Pays : Burkina Faso

Lieu : Hôtel « **SOPATEL SILMANDE** » de Ouagadougou

Thème général : «les aspects pluriels de la relation banque/client ».

Hébergement : Trois réceptifs hôteliers sont proposés aux frais des participants :

1. « SOPATEL LE SILMANDE » à FCFA=94.000=/nuitée, petit déjeuner compris,
2. « EXCELLENCE HOTEL » à FCFA=35.000=TTC/nuitée (chambre double), ou FCFA=25.000=TTC/nuitée (single), petit déjeuner compris,
3. « PACIFIC HOTEL » à FCFA=35.180=TTC/nuitée, petit déjeuner compris.

N.B. Le participant peut toutefois se loger à sa convenance dans un lieu de son choix, et le comité d'organisation se met à disposition pour assurer les réservations, dans la limite des chambres disponibles.

PROGRAMME

JOURNEE DU MARDI 05 AVRIL

Cérémonie d'ouverture

08h00mn-09h00mn : Mise en place des participants.

09h00mn-10h00mn : cérémonies d'ouverture.

- Allocution de bienvenue de Madame la présidente de l'Antenne AJBEF du Burkina ;
- le discours du président de l'association africaine des juristes de banque et établissement financier.
- Allocution de M. le président du Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique.
- Allocution de M. le président de l'association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina Faso.
- Allocution d'ouverture de M. le représentant du gouvernement du Burkina Faso.

10h00mn -10h30mn : pause-café.

Travaux

- **10h30mn-12h30mn : Thème 1** : « Les règles de déontologie bancaire à l'égard de la clientèle ».Par Alain LE NOIR, conseiller du président du club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique.

Modérateur : M. Idrissa NASSA, président du club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique.

12h30mn-14h30mn : pause-déjeuner

- **14h30mn-16h30mn : thème 2** : « La banque face aux associations d'usagers des services bancaires ». Par M. Claude RAMAZANI directeur des affaires juridiques de la banque centrale du Congo (RDC)..

Modérateur : A désigner.

16h30mn-17h30mn : pause-café

17h30mn : Conseil d'Administration de l'AJBEF

JOURNEE DU MERCREDI 06 AVRIL

- **09h00mn-11h00mn : thème 3** : «Le rôle du juriste de banque dans l'élaboration et le suivi des procédures internes ». Par Mme BOCCOVI juriste de banque, promotrice du cabinet SIRE OHADA

Modérateur : Amadou KANE, président AJBEF

11h00mn-11h30mn : pause-café

- **11h30mn-13h00mn**: **thème 4** : « Les usages dans le fonctionnement de nos banques ». Par Mme HIEN Mariam ex-Directrice Juridique de la BICIA-B, et actuellement professeur titulaire en droit bancaire dans les universités du Burkina..

Modérateur : M. Moussa MILOGO, consultant en banque et finance.

13h00mn-14h30mn : pause-déjeuner

- **14h30mn-16h00mn** : **thème 5** : « les obligations d'identification et de vigilance vis-à-vis de la clientèle et leurs implications pour la banque». Par un représentant de la « direction des affaires juridiques de la BCEAO ».

Modérateur: Claude RAMAZANI, directeur des affaires juridiques de la banque centrale du Congo (RDC).

16h00mn-16h 30mn : pause-café

- **16h30mn-18h30mn**: **thème 6** : « La protection des données personnelles dans les banques africaines ». Un représentant du Comité Informatique et Libertés' du Burkina Faso.

Modérateur: A désigner.

JOURNEE DU JEUDI 07 AVRIL

- **09h00mn-10h00mn** : **Thème 7** : « La contribution d'un service juridique à la rentabilité d'un établissement bancaire ». Fousseyni TRAORE, secrétaire général ECOBANK Burkina Faso.

Modérateur: A désigner.

10h00-10h30mn: pause-café.

- **10h30mn-12h30mn** : **thème 8** : « La contribution de la réglementation à la migration du secteur non structuré vers le secteur structuré ». Par M. Ousseynou SOW. Consultant en banque et finance.

Modérateur : A désigner.

12h30mn-14h30mn : pause-déjeuner

14h30mn-14h45mn : Présentation par le président de l'association africaine des DRH de banques, du plan d'action de sa structure.

14h45mn-15h00mn : Présentation par le groupe ATTIJARI de ses liens possibles avec l'AJBEF.

15h00mn-16h30mn : Assemblée Générale AJBEF

16h30-17h00mn : synthèse des travaux.

17h00mn-17h30mn : clôture des travaux.

20h00mn : Diner de clôture.

CONDITIONS D'INSCRIPTION
AUX JOURNEES ANNUELLES DE L'AJBEF
DES MARDI 05/04, MERCREDI 06/04 ET JEUDI 07/04/2016

I. Pays et ville de tenue des Journées : République du BURKINA FASO à OUAGADOUGOU.

II. Hôtel : « **SOPATEL SILMANDE** ».

III. Frais d'inscription :

- FCFA=450.000= ou 686 Euros pour les étrangers, ramenés à FCFA=400.000= ou 607 Euros, à partir de la deuxième inscription. Ce tarif ne comprend pas les frais de déplacement et de séjour.
- et FCFA=350.000= ou 532 Euros pour les locaux, ramenés à FCFA=300.000= ou 456 Euros à partir de la deuxième inscription, pour les institutions qui envisagent d'inscrire plus d'une personne.

N.B. Pour tout inscrit, les frais d'inscription sont payables :

- soit en espèces (FCFA ou Euros),
- soit par chèque ou par virement sur le compte AJBEF ouvert à la **Banque Of Africa-Sénégal** 4, Avenue Léopold Sédar Senghor Dakar (Sénégal) dont références ci-après :

Code IBAN : **K0100 01001 0100206 0005 81**

Ce tarif comprend :

- Les déjeuners en commun des mardi 05/04, mercredi 06/04 et jeudi 07/04/2012,
- La participation au séminaire,
- La disposition de la documentation.

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
AUX JOURNEES ANNUELLES DE L'AJBEF
A OUAGADOUGOU DES MARDI 05/04, MERCREDI 06/04
ET JEUDI 07/04/2016**

A adresser à Marthe TOUGMA email : mtougma@ecobank.com
ou à Alexandre DABIRE email : adabire@coris-bank.com et adabire@hotmail.com

Nom :

Prénom :

Institution :

Fonction :

- S'inscrit aux journées annuelles de l'AJBEF

- Demande une réservation d'hôtel à mes frais du ----- au -----
-dans la mesure des disponibilités.

Le paiement des frais d'inscription par virement au compte indiqué aux conditions d'inscription ci-dessus.

Signature et cachet